

ci est per a- sous les yeux l'article 76 du Code civil, afin de se conformer rigou- reusement aux dis- positions qu'il con- tient.

N.º 2

1.º Indiquer ici après l'énoncé de la profession, s'il est garçon ou veuf.

2.º Après les noms et prénoms, énoncer si la future épouse est fille ou veuve.

Da *Vingt Septième* jour du mois de *juin* mil huit cent trente-sept, à *Dix* heures du matin

ACTE DE MARIAGE de *Paul Marie Jean* âgé de *Vingt huit* ans, né à *Gouzelin* département des *côtes du nord* le *quatre* du mois de *juin* l'an *mil huit cent Neuf* profession de 1.º *Ciservant jeune homme*

demeurant à *Gouzelin* département des *côtes du nord* fils *majeur* de *Louis Jean* demeurant à *Gouzelin* et de *Marie Jeanne* épouse de *Stobson* le père présent à *dellera* consentant au mariage

Et de 2.º *Anne Briond jeune fille* âgée de *Vingt huit* ans, née à *Lannect* département des *côtes du nord* le *vingt* du mois de *septembre* l'an *mil huit cent Neuf* profession de *lingère* demeurant à *Lannect* département des *côtes du nord* - fille *majeure* de *Mathurin Briond* et de *Anna Le Bon* laboureur demeurant à *Lannect* lesquels présents ont déclaré consentir à ce mariage

Les publications ordonnées par l'art. 63 de la Loi ont été faites à *Lannect* et à *Gouzelin* les *dimanches* quatre et *vingt huit* cent *trente sept* et que les dites publications ont eu lieu sans opposition

Remise a été faite à l'Officier de l'Etat civil: 1.º Des Actes constatant la Naissance des futurs Epoux; 2.º

Lecture a été donnée aux parties contractantes par l'Officier de l'Etat civil des pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre VI



du titre V du Code civil, contenant l'énumération des droits et des devoirs respectifs des époux.

Les Contractans ont déclaré se prendre, SAVOIR: *pour Marie Jeanne* pour son épouse *Anne Briond* et *Anne Briond* pour son époux *Paul Marie Jean*

En présence de *José Calet* âgé de *trente* ans, profession de *Coiffeur* demeurant à *Lannect* département des *côtes du nord* qui a déclaré être *parent à l'époux*

De *Claude* âgé de *trente* ans, profession de *Cultivateur* demeurant à *Lannect* département des *côtes du nord* qui a déclaré être *ami à l'époux*

De *José* âgé de *quarante* ans, profession de *tailleur d'habit* demeurant à *Lannect* département des *côtes du nord* qui a déclaré être *ami à l'épouse*

Et de *Alain Richard* âgé de *vingt* ans, profession de *laboureur* demeurant à *Lannect* département des *côtes du nord* qui a déclaré être *regis de parties*

Après quoi, moi *maire Josué Guen* Officier de l'Etat civil, ai prononcé, au nom de la Loi, que ledits Epoux sont unis en Mariage. Et ont, après lecture donnée du présent à haute voix, déclaré *Les futures époux et témoins ne foront signer des interpellés suivront l'acte l'acte l'acte*

*second témoin qui signe*

*Chau De te* *José Guen*

311